

Evolution du commerce et de l'artisanat, du XVIII^{ème} à nos jours, autour de la cathédrale

L'essor urbain est tardif en Bretagne : il n'y a pas de noyaux urbains structurés en Bretagne Nord avant le XII^e siècle. Les villes c'est d'abord une cathédrale (ou autre type d'église), un château et le plus souvent un système de fortifications, des couvents ou monastères et selon un processus très lent des rues où s'installent artisans et commerçants attirés par les foires et marchés.

Saint Brieuc est une ville ouverte contrairement à ses voisines (Lamballe, Guingamp, Moncontour...)

A Saint-Brieuc, des échoppes ont longtemps bordé les contours de la cathédrale. On en comptait quatorze en 1787. On y trouvait des artisans vendant du cuir, des clous ou des tissus. La halle au blé construite en 1851, les halles à la viande et aux poissons en 1877, place de la résistance, avant de laisser place à la construction de la poste actuelle, la halle aux fruits et légumes en 1875 détruites en 1932, les halles aux poissons en 1888 et 1889 place du Martray. Saint Brieuc vit au rythme de ses foires et marchés. La place du Martray est réaménagée en 2006 par la municipalité, dans le cadre de la requalification du cœur historique. Le traditionnel marché se tient sur la place du Martray deux fois par semaine : le mercredi et le samedi.

C'est ainsi que le commerce et l'artisanat se sont installés autour de la cathédrale de Saint-Brieuc.

L'origine de la ville épiscopale de Saint-Brieuc remonte à une fondation monastique (80 moines venus d'outre-Manche) dès la fin du V^e siècle.

Au IX^e siècle, Nominoë, vainqueur du roi de France, renforce sa politique d'indépendance, l'évêché de Saint-Brieuc est fondé et une cathédrale en bois est érigée. A la conférence organisée par les associations « forteresses et la Mesnie du Goëlo » 2 hypothèses sont émises :

1°) la voie romaine, d'Alet (entrée de la Rance) au Yaudet (rive gauche du Léguer), qui longe le littoral, tout en étant éloigné (il est plus facile de traverser les rivières là où se trouvent les passages à gué assez loin des côtes) empruntée par les marchands, passerait rue du Maréchal Foch, rue Houvenagle, rue Quinquaine, rue de la Corderie ... et aurait ainsi constitué un quartier marchand, le commerce s'établissant sur les axes de circulation.

2°) la structure de l'espace urbain du fief, s'il observait les règles très précises de Saint Augustin : les laïcs devaient quitter la cité épiscopale, seuls devaient rester les religieux. On peut donc imaginer une enclosure qui ne soit pas forcément des murailles mais une continuité de maisons, une continuité urbaine. D'après un manuscrit à la BNF de Jean Froissart, chroniqueur du XIV^e siècle « Saint-Brieuc des Vaultx, une ville malement forte (que veut-il dire ? : mauvaise muraille ? Difficile à prendre ?) Les fouilles entreprises sur la place de la grille et dont les résultats sont attendus au printemps 2019 pourraient peut-être valider cette continuité urbaine.

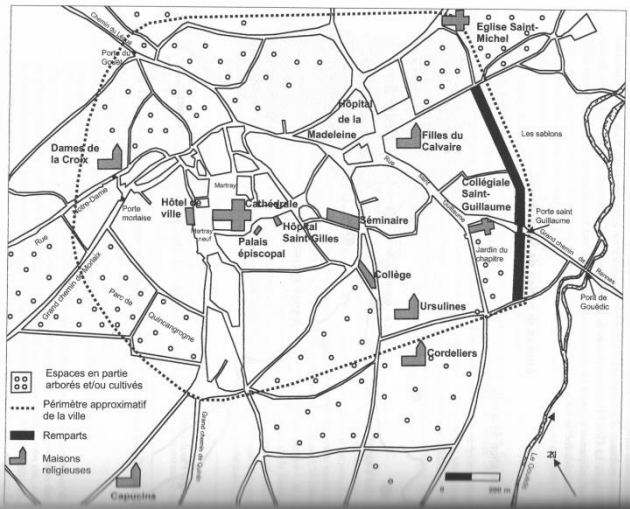
Au XII^e siècle, la pierre est préférée au bois pour la nouvelle cathédrale de la ville. Les premières congrégations religieuses s'installent et œuvrent pour l'enseignement ou les soins à la population : les Cordeliers, les Ursulines, les Calvairiennes, et plus tard les sœurs de la Croix et les filles du Saint-Esprit.

Au XIV^e et XV^e siècle, c'est une période trouble, la ville se resserre autour de sa cathédrale, 7 portes limitent l'agglomération : les portes Thomasse, Morlaise, de Gouet, Saint Guillaume, Saint Michel, porte Aron (reliant la place au lin au tertre Notre Dame par la Guado..., la légende prétend que c'est le chemin qu'empruntait à cheval, le seigneur de Bois-Boissel pour se rendre à l'évêché). Des échoppes s'installent dans les contreforts de la cathédrale, bon nombre de petits artisans et commerçants s'installent dans les rues adjacentes, les combats à Saint-Brieuc, démunie de remparts, se déroulent aux abords de la cathédrale fortifiée. L'évêque Alain de Lamballe (1313/1320) déblaie la place de la Cathédrale (avant cassines et jardins) avec 2 placîtres : l'Oritel et Chameloux.

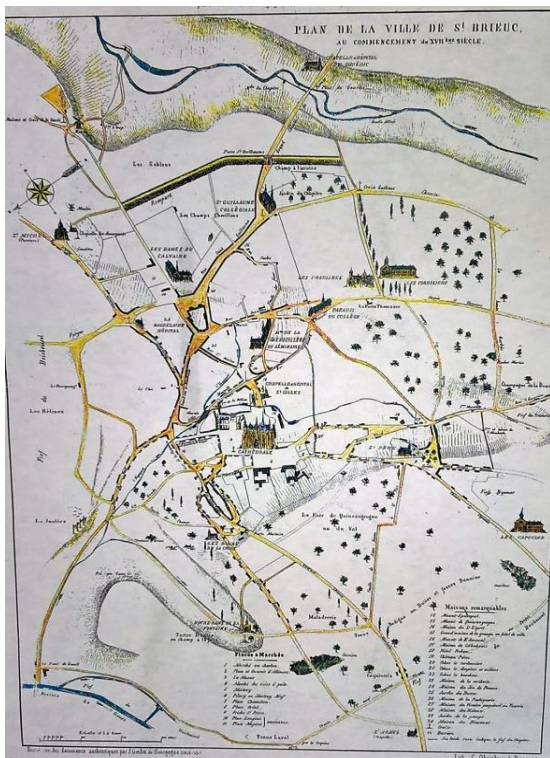
Activités commerciales autour de la cathédrale : rue Saint Jacques (ancienne rue au beurre) des filotiers, aux toiles, aux tanneurs, de la ferronnerie, de la clouterie : ville industrielle attirant marchands étrangers basques ou normands, fabricants de pots : les pintiers, cordonniers, savetiers, sacochiers, (travailleurs de cuirs sans poil ou avec poil, corporation (établie à Paris) de faiseurs d'aumônières et de bourses, statuts de la Confrérie reconnaissant Saint Brieuc comme Patron), les marchés avec ressources de la mer/terre : salines de Langueux, légumes, fèves, pois, ail, oignons,... on veut des souliers de maroquin de Cordoüe, on s'adresse aux cordoüaniers, on veut des souliers de bazenne, on va chez le savetier.

Au XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle

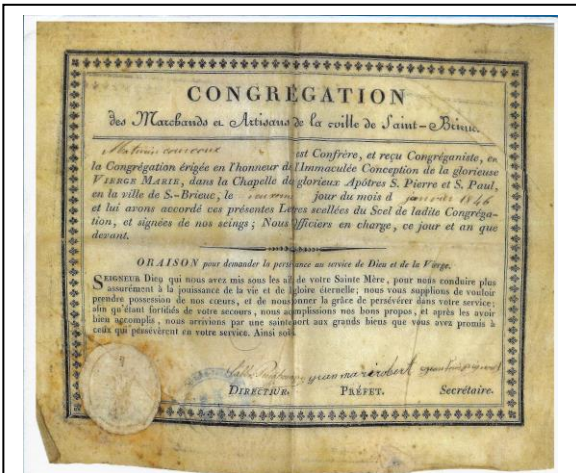
Ville épiscopale, évêché de 114 paroisses, d'un revenu non négligeable...



Plan de la ville XVII^e milieu XVIII^e Siècle, d'après KERHERVE- AD des Côtes d'Armor, (1 Fi 46)



Reproduction d'un plan de Saint Brieuc, *Monuments des côtes du nord* par J.Geslin de Bourgogne et A.Barthélémy. AMB



D'abord oratoire au XIV^esiècle, la chapelle fut reconstruite par la Congrégation des Marchands et Artisans de la ville de Saint-Brieuc au XVIII^esiècle au sommet de l'Isle Saint-Père (église Notre Dame d'Espérance) Archives municipales de Saint-Brieuc (AMB)

Le XV^e siècle, le XVI^e siècle (à l'exception des 10 dernières années), la première moitié du XVII^e siècle sont une sorte d'âge d'or pour la Bretagne, la population de la province double entre le milieu du XV^e siècle et le milieu du XVII^e siècle, passant de 1 à 2 millions d'habitants. Sa prospérité est fondée sur les toiles, le sel, le vin de la Loire, la morue.

L'évêque concentre les pouvoirs religieux et civils, réglemente bien des aspects de la vie des briochins notamment la vie économique, exemples de l'omnipotence de l'administration épiscopale :

-réglementation des mesures de longueur et de capacité utilisées par les commerçants

-droit de four et de moulin

-droits sur la vente des bestiaux et des marchandises diverses (droits de coutume), du sel, sur les transactions des marchés du mercredi et samedi matin, sur les foires, sur les étaux des halles aux bouchers, aux draps, aux toiles, aux cordonniers, sur les contrats de vente, sur les entrées de marchandises les 8 derniers jours d'avril et 8 premiers jours de mai (droit de verage de mai)

C'est aussi l'évêque, en l'absence de corporations jurées, qui fait « contrôler » le prix et la qualité de produits par l'intermédiaire des « rois » (des boulangers, des poissonniers, pratiques équivalentes pour les drapiers, cordonniers, fabricants de faucilles, taxes irritantes, accompagnées de pratiques grotesques et humiliantes (dont le droit de grenouillage). Les cabaretiers de la ville étaient obligés d'apporter à la table de l'évêque, jambons et pots de vin, le jour de mardi gras de chaque année, le reste était donné au maréchal ferrant (maison située rue Quinquaine) et puis aux prisonniers de l'évêque (d'après l'histoire de Saint-Brieuc et du pays briochin, Edition Privat sous la direction de Claude Nières).

La ville épiscopale, avec ses 6 000 ou 7 000 habitants, siège d'un évêché, s'étend, se transforme et craque de toutes parts. La ville vit alors de ses foires et marchés. Jusqu'au début du XVIIIe siècle, à l'exception des églises et cathédrales, des fortifications, châteaux, manoirs, couvents et abbayes, les maisons à pans de bois (colombages) prédominent à Saint Brieuc.

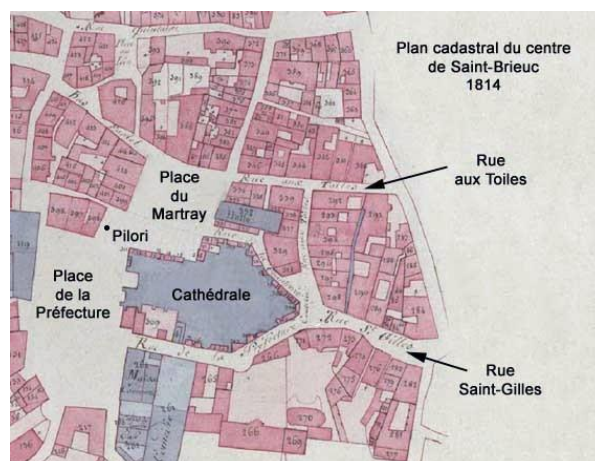
Le centre ancien est traversé par le ruisseau « l'ingoguet » et repose sur des terrains marécageux (rue du bourg vasé, la grenouillère (place de la résistance aujourd'hui), la rue de Rohan est surélevée de 0,80m et pavée (elle s'appellera rue des pavés neufs) ...

La ville nouvelle au XIXe siècle

Au XIXe siècle, l'innovation technique et la révolution industrielle propulsent la Bretagne dans une nouvelle configuration, celle des migrations de masse. Pour échapper à la famine, 50 millions d'Européens quittent le vieux Continent à la recherche d'une vie meilleure, pendant des générations, les déplacements de population ne dépassaient pas 50 km, alors qu'au XIXe siècle, la traversée de l'atlantique se fait en 8 jours : les déplacements en train sont plus rapides et moins chers, le premier train entre en gare en 1863, la ville est désenclavée mais encore à plus de 11h00 de voyage de Paris, le réseau départemental du chemin de fer au début XXe siècle assurera le relais des marchandises vers le port et l'arrière-pays.

Au XIXe siècle, arrivent les administrations (préfecture) les magistrats (Palais de justice), les lycées et écoles ... Les marchands et bourgeois, et peu à peu les gens du peuple construisent en pierre. Le rôle des marchés comme contact entre la ville et la campagne est décisif pour l'essor urbain. Plus tard arrivent, les rues et artères commerçantes, les halles, les "bazars" puis grands magasins

Dès 1823, Habasque (1788-1855) écrivait : « on a adossé à la cathédrale 15 ou 20 échoppes qui donnent aux approches de l'église, les apparences d'un bazar. »



En 1817, la municipalité réalise sa première « Etude de marché ! » : le marché au bois qui a lieu sur la place de la Préfecture doit déménager, en cause les rues trop étroites et déjà un problème de circulation ... de charrettes.

Puis il y aura des démolitions, des constructions, puis des démolitions, puis des constructions....

Suite à des délibérations du Conseil municipal, la ville se décidera à construire les premiers « centres commerciaux » (halles) en centre-ville, En 1850, pour celle de la viande place du Martray, il faudra démolir un îlot de maisons.

En 1881, pour celle des légumes place du Martray, on en démolira d'autres ...



Avant, rue de la clouterie...

Après, place du Martray....

L'îlot de maisons situé à droite de la gravure a été démoli pour y construire la halle aux fruits et aux légumes qui elle-même a été démolie On distingue bien les échoppes incrustées dans les remparts de la cathédrale qui donnaient sur la place du Martray



Saint-Brieuc qui s'en va Arnaud Moisan, 1910-1914(détail), cloître de la maison Saint-Yves, Saint-Brieuc. Cliché Stéphane Vermeiren.

On avait commencé le rachat des échoppes entourant la Cathédrale ; de 1852 à 1855 on en acquit cinq [Note : Quinze autres ont été achetées avant 1923], ce qui permit de dégager les fenêtres de 5 chapelles autour du chœur et d'y mettre des vitreries neuves et aussi des meneaux à celles qui en manquaient. (InfoBRETAGNE.com : LA CATHEDRALE DE SAINT-BRIEUC sous le Concordat (XIX^e siècle) En 1970, la dernière échoppe accolée à la cathédrale (boucherie Boisart) est détruite.



Le marché aux sabots, place de la préfecture, on aperçoit la statue de Poulain Corbion (fondue en 1942 par les allemands)



Saint-Brieuc qui s'en va Arnaud Moisan, 1910-1914, cloître de la maison Saint-Yves, Saint-Brieuc. Cliché Stéphane Vermeiren.

Au XX^e siècle, Saint-Brieuc se modernise, de grandes usines seront à l'origine du développement économique, comme le constructeur automobile Rosengart, les frères Chaffoteaux, les broseries Bullier, Pitet et Cie.

Les poissonnières de Cesson, appelées ventres jaunes, venaient livrer des maquereaux tout au long de l'année et au hasard de la pêche sur de petits étals disposés, comme au Moyen Âge, au pied de la cathédrale.

D'après les Annuaires début XX^e siècle (archives municipales de Saint-Brieuc) :

Rue de la Préfecture : 2-boulangier, 4-pépiniériste,8-pâtissier, 10-peintre, 12-mercière,14- horloger, 16-marchand de sabots, 18-imprimeur/libraire

Place de la Préfecture : 7-relieur, 9-marbrier, 2- cafetier, 4- perruquier, 10- restaurateur

Rue St Gilles :1- articles de ménage/voyage, 3-marchande de tissus, tailleur d'habits, 5-Pincemin « nouveautés, confection,7-horloger, 9- marchande de chaussures, 13-pâtissier, 2- libraire, 4-librairie Guyon, 6-épiciers/cordonnier, 8-sage-femme, 10- boucher, 12-épiciers.

Rue St Pierre : 5-tonnelier/ repasseuse, 13- marchande de son, - 17 tailleuses, 29- mercerie

Rue Fardel : 1- boucher, 3-Société coopérative d'alimentation,5-cabaretière, 7- ferblantier,9- marchand de bibeloterie, 11-marchand de farine,13- cabaretière, 15-peintre en bâtiment, 17- boulangier,19- marchand forain, 25- marchand de sabots, 27- plâtrier, 31- peintre, couturière 2- peintre, 4-cabaretière,6-cabaretier,10-épiciers, 12-épiciers/plâtrier,14-cabaretier,16-ferblantier,18-marchand de mercerie, 20 repasseuses, 24- cordonnier, 26-imprimeur,28-mécanicien,32-ferblantier,36-bourrelier ;

Rue Saint Jacques : 3- boucher/regrattier (rien ne se perd !!) fruitier, 5- marchand de tissus, liqueurs, marchand forain, plâtrier, 7-cabaretier,9-chapelier,11-Caisse d'Epargne, 2-la briochine succursale, 4-charcutière,6- hôtel du Pélican, lingère,8-ferblantier,10-marchand de chaussures,12-serrurier, menuisier, cuisinière.

Rue Pohl : 1-cabaretier/menuisier,3-marchanded'antiquités,5-aubergiste,7-cabaretière, 4-cafetier/restaurateur, 8-marchand/forain,12-épicière (début XX^e siècle, il n'y a pas de taux de vacance commerciale !!!)

Dans les annuaires, on y trouve aussi des Blatiers (marchands de blé), ciriers (bougies), coquetiers (œufs), mégissiers (tanneurs de petites peaux), patachiers (conducteurs de petite diligence), taillandiers (fabricants d'outils) ...

Au XXI^e siècle :

Le commerce en centre-ville de Saint-Brieuc est menacé, est-ce la conséquence des évolutions démographiques ? des problèmes de circulation ? des phénomènes sociétaux ? L'AFP publie le 21/10/2016 : « Certaines villes sont particulièrement touchées comme Béziers, où 24,4% des locaux commerciaux ont baissé le rideau, Châtellerault (22,5% de vacance), Forbach (21,9%), [Saint-Brieuc \(18,9%\)](#) ou Montélimar (18,4%)

Pourquoi cette baisse de l'attractivité de Saint-Brieuc, qu'est ce qui fait que Saint Brieuc n'attire plus ? Pourtant c'est une ville plein d'atouts, son tissu associatif est très riche, ses activités culturelles aussi : théâtre de scène nationale, cinémas, salles de spectacle, conservatoire des arts et de la musique, gastronomie, ses festivals : art rock, rock'n toques, just do paint, photoreporter, salon du tatouage... son port requalifié, un riche patrimoine : villa Rohannec'h, cathédrale, maison Saint Yves, ouvrages d'Harel de la Noë, cabanes du Valais, bibliothèque Malraux, cimetière Saint-Michel (père Lachaise briochin),... son côté nature avec la vallée du Gouédic et ses allures de « Central Park », les vallées du Gouët et du Douvenant, elle est innovante (zoopôle, véhipôle ...), c'est tout le paradoxe de Saint Brieuc, les paradoxes d'une inclassable (*L'express*, par Lautrou Pierre-Yves, publié le 17/04/2003) : « Au bord de la mer, mais tournée vers la terre, ouvrière et bourgeoise, laïque et religieuse, gallo et bretonne... La préfecture des Côtes-d'Armor accumule les contrastes. Et les atouts. Pourtant, la ville peine à se fabriquer une image qui lui soit propre ». Dans la capitale costarmoricaine, savoir d'où l'on vient, qui l'on est et où l'on va n'est pas une mince affaire. Les gens d'ici font donc appel à toute la palette des nuances. "Saint-Brieuc n'a pas de spécificités marquantes, résume [Danielle Bousquet](#), députée (PS) du département (2007/2012). Elle est entre la terre et la mer ; entre le pays breton et le pays gallo ; entre la petite ville et la grande ville ; entre les emplois publics et le secteur privé ; entre l'agriculture et l'industrie ; entre le modernisme et la tradition. L'énumération pourrait continuer longtemps encore : bourgeoise et ouvrière ; laïque et religieuse... Sans en prendre vraiment conscience, Saint-Brieuc et ses habitants vivent là une vraie originalité à l'époque de la compétition entre territoires, et de la communication triomphante. Dommage, le tempérament briochin fabrique plus de discrétion, voire de timidité, que de propension à s'afficher dans les journaux.

Evolution démographique : la ville selon les dernières données (décembre 2018) voit sa population diminuer, en dessous des 45 000 habitants, alors que celle des autres 31 communes de l'agglomération augmente (environ 150 000).

Des problèmes de circulation : la ville a fait de gros efforts à ce sujet, heures de parking gratuites, navette gratuite en centre-ville avec itinéraire desservant un parking gratuit, transport en commun intensifiés (TEO en cours)

Des problématiques fiscales ou immobilières (loyers, taxes...), la ville expérimente une taxe sur les logements vacants, les commerces vacants...aide des collectivités et banques pour l'installation de nouveaux commerces....

Des phénomènes sociétaux certainement :

1°) les gens vont, par facilité dans les zones. Saint-Brieuc est entourée, à l'est par celle de Langueux (la plus importante), au sud, celle de Ploufragan et à l'ouest, celle de Plérin. Au nord, difficile c'est la mer... bien qu'au siècle dernier, il a été question de poldérisation de l'anse d'Yffiniac, heureusement, l'idée n'a pas été retenue ce qui a permis que, seules la flore et la faune, y ont trouvé refuge (zone classée réserve naturelle depuis 1998).

2°) les gens ont changé leurs habitudes d'achat, développement du e-commerce, (le succès grandissant des sites comme Amazon le prouve) ils font leurs courses, se déplacent en voiture dans les zones commerciales, là où le parking est gratuit « no parking, no business » disait Michel-Edouard Leclerc.

Tout comme les marchands du temple, il y a 2 000 ans, le commerce, les échanges se sont toujours fait autour des édifices religieux qui attiraient beaucoup de personnes. Le commerce briochin souffre bien sûr du problème de circulation, bien sûr des habitudes d'achat qui changent mais surtout il souffre parce qu'il est déserté par sa population qui ne cesse de décroître, à ce jour repassée sous la barre des 45 000 habitants, notamment dans l'hyper centre, alors qu'en 1975, peu de temps avant l'aménagement (1976) du secteur piétonnier, elle atteignait 52 000 habitants. Il faut faire revenir des habitants, leur proposer des logements adéquats pour des familles pas seulement des studios pour étudiants ou personnes âgées, tout en sécurisant et en encourageant les déplacements, (vélos, piétons...) afin que tout un chacun y trouve une qualité de vie. Les commerçants du centre-ville ont la chance que les administrations (mairie, conseil départemental, agglomération...) se situent dans l'hyper centre, peut être adapter les horaires d'ouverture en fonction de la population active , proposer autre chose que ce qui existe déjà dans les zones: services aux clients, dépôts de colis, consignes, conseils...créer un autre concept , donner envie de passer du temps dans des lieux de vie, des bibliothèques, expos dans les cafés, des soirées à thème dans des restaurants, des billards chez les coiffeurs, vidéos chez les artisans, créer des produits sur mesures :tailleurs, produit personnalisés...

Tout reste à inventer, innover, mais cela, Saint-Brieuc sait faire

Annie CASEYNE